



# Conseil de sécurité

## CS/10790

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

### Conseil de sécurité

6847<sup>e</sup> séance – matin & après-midi

#### **LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT AUX AFFAIRES POLITIQUES, M. JEFFREY FELTMAN, APPELLE À ÉVITER QUE LE CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN NE PRENNE UNE DIRECTION DANGEREUSE**

Le Conseil de sécurité a tenu, aujourd'hui, un débat sur la situation au Moyen-Orient, les échanges portant non seulement sur la poursuite du blocage du processus de paix israélo-palestinien mais aussi sur l'aggravation de la situation en Syrie, plusieurs délégations soulignant que le monde était entré dans une zone extrêmement périlleuse.

« Alors que l'attention de la communauté internationale est fixée ailleurs au Moyen-Orient, le conflit israélo-palestinien prend une direction dangereuse qui doit être évitée à tout prix », a insisté le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Jeffrey Feltman. Il a déploré que les intentions affichées et réaffirmées ne se traduisent jamais en actes. Tout en souhaitant que la demande de la Palestine visant à obtenir le statut d'« État observateur non membre » des Nations Unies aboutisse « de manière constructive », il a rappelé que la solution négociée en faveur de deux États -Israël et la Palestine- vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, devrait demeurer la priorité des priorités. Il n'existe pas d'alternative à une solution négociée, a-t-il dit, en appelant le Conseil et la communauté internationale à redoubler d'efforts en ce sens.

Plusieurs délégations dont celle de la France et de l'Afrique du Sud ont jugé que le Quatuor avait échoué dans ses multiples tentatives de relancer le processus de paix. Le Groupe des États arabes, par la voix de l'Égypte, a notamment regretté l'incapacité du Quatuor à tenir une rencontre au sommet ou à publier au moins une déclaration exprimant sa position, en marge du débat général de l'Assemblée générale, en septembre dernier. Pour le Groupe des États arabes, une telle impuissance exige que la communauté internationale réexamine le rôle du Quatuor afin de déterminer s'il peut continuer à être le principal acteur du processus de paix au Moyen-Orient. La question de sa dissolution est clairement posée, a estimé pour sa part le représentant de l'Afrique du Sud. Des délégations se sont prononcées en faveur de l'admission de la Palestine aux Nations Unies. L'initiative de reconnaître cet État dans les instances internationales contribuerait aux efforts en faveur d'un règlement du conflit israélo-palestinien, a estimé le représentant de la Fédération de Russie.

Le représentant d'Israël, M. Ron Prosor, s'est inscrit en faux en estimant qu'il fallait choisir entre, d'une part, une solution constructive et, d'autre part, une solution destructrice. En avril dernier à Amman, Israël avait présenté à l'Autorité palestinienne une proposition constructive que cette dernière n'a même pas pris la peine d'examiner. Le monde n'a rien dit non plus et la plupart des États représentés aujourd'hui au sein du Conseil de sécurité ont gardé le silence au lieu d'encourager les Palestiniens à répondre à l'offre d'Israël. Au lieu de s'asseoir à la table des négociations, les dirigeants palestiniens préfèrent privilégier la voie de l'unilatéralisme à l'ONU, a-t-il déploré. Ce n'est pas la voie à suivre pour parvenir à l'édification d'un État mais celle d'une marche folle, a estimé le représentant d'Israël, en rappelant que la paix devrait être négociée et qu'elle ne pourrait, en aucun cas, être imposée de l'extérieur. Il n'existe pas de raccourcis, ni de solutions expresses ou instantanées, a-t-il ajouté, en jugeant que les Palestiniens étaient très loin de remplir les critères essentiels pour créer un État.

Pour l'Observateur permanent de la Palestine, le mépris manifeste d'Israël pour le droit international empêche toujours une reprise des pourparlers de paix et fragilise la viabilité d'un État palestinien. Il a dénoncé la poursuite par Israël de sa politique expansionniste et coloniale. M. Riyad Mansour a souhaité attirer l'attention du Conseil de sécurité sur les attaques croissantes perpétrées par des colons israéliens contre des lieux saints chrétiens et musulmans. La communauté internationale, incarnée en particulier par le Conseil de sécurité, doit agir pour mettre un terme à l'impunité dont jouit Israël, a-t-il dit, en mettant en garde contre une détérioration qui est, selon lui, potentiellement explosive dans les territoires occupés. À l'instar de plusieurs orateurs, il a estimé que la demande d'admission de

la Palestine aux Nations Unies n'était en rien contradictoire avec le processus de paix en faveur d'une solution à deux États.

Le Secrétaire général adjoint a aussi évoqué la situation en Syrie qui, après 20 mois de crise, atteint désormais de nouveaux sommets de brutalité et de violence, a-t-il constaté. La priorité de l'ONU demeure en faveur d'une solution politique. C'est ce que tente d'obtenir le Représentant spécial conjoint des Nations Unies et de la Ligue des États arabes pour la Syrie, M. Lakhdar Brahimi, a-t-il rappelé.

Le représentant du Royaume-Uni a rappelé que sa délégation avait averti depuis longtemps que l'inaction du Conseil face à la guerre civile en Syrie ne pouvait qu'entraîner une aggravation de la situation. La transition en Syrie est non seulement inévitable mais elle a déjà commencé, a fait remarquer la représentante des États-Unis. Son homologue de la France a dit appuyer les efforts de l'opposition pour s'unir et se préparer à la transition, en citant le soutien que la France a apporté au niveau local aux conseils révolutionnaires civils dans les zones libérées. Le représentant de la Chine s'est, en revanche, dit opposé à toute initiative en faveur d'un changement imposé de régime. Pour lui, toute solution doit se baser sur la Charte des Nations Unies. Le représentant de la Fédération de Russie a, quant à lui, critiqué la poursuite de la fourniture d'armes illégales à l'opposition armée et dénoncé l'implication grandissante de réseaux jihadistes terroristes en Syrie.

Lors du débat, le représentant de la République arabe syrienne s'est insurgé contre ce qu'il a qualifié de tentative de détourner l'attention du sujet, initialement à l'ordre du jour, à savoir « La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne » pour débattre de la situation dans son pays. Il a ainsi fait remarquer qu'il ne répondrait pas aux allégations et aux déclarations « non diplomatiques » visant son pays. Il a souligné que le Conseil de sécurité avait agi de manière appropriée face à la situation au Mali. Cependant, certains membres du Conseil ont décidé de s'attaquer à ce même terrorisme en Syrie de manière différente, ce qui souligne, en fait, la politique des « deux poids deux mesures », a-t-il dit.

## **LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT Y COMPRIS LA QUESTION PALESTINIENNE**

### **Déclarations**

M. JEFFREY FELTMAN, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, a déclaré que le conflit israélo-palestinien dérivait dangereusement dans une direction à éviter à tout prix: alors que les deux parties réaffirment leur engagement verbal en faveur d'une paix négociée, la réalité sur le terrain et l'impasse diplomatique brossent le tableau d'une réalité plus inquiétante. Les intentions affichées en faveur de la solution à deux États ne se traduisent pas dans des initiatives concrètes en direction d'un renouveau du dialogue sur les principales questions à résoudre. Cela doit constituer un sujet de grave préoccupation pour le Conseil, a-t-il averti. Il a souhaité que la demande que le Président Mahmoud Abbas a l'intention de présenter en vue de l'octroi du statut d'État observateur non membre pour la Palestine aboutisse de manière constructive. Il a rappelé que la solution négociée en faveur de deux États, que les deux parties encourageaient, devrait demeurer la première priorité. Il a cependant émis la crainte que la voie allant dans ce sens est en train de se refermer sous nos yeux.

M. Feltman a souligné par ailleurs la situation financière sévère dans laquelle se trouvait l'Autorité palestinienne. Une injection de fonds s'impose de manière urgente alors que le déficit prévu à la fin de l'année pourrait atteindre 1,3 milliard de dollars. Il a rappelé que le Comité de liaison ad hoc avait appelé Israël à contribuer à faciliter la croissance de l'économie palestinienne. En outre, la violence et les sources de tension sur le terrain rendent encore plus difficile de surmonter l'impasse politique. Le Secrétaire général adjoint s'est dit préoccupé par les questions de sécurité en Cisjordanie où les activités de colonisation se poursuivent, en alertant également sur les entraves à la récolte des olives. Il a aussi indiqué par exemple que quelque 7 000 oliviers appartenant à des Palestiniens avaient été détruits, endommagés ou récoltés par des colons depuis le début de l'année. En cinq occasions, entre le 27 septembre et le 7 octobre, des extrémistes israéliens ont pénétré sur le site du Mont du Temple/Esplanade des mosquées pour y pratiquer des rites religieux. M. Feltman a appelé toutes les parties à faire preuve de retenue et à sauvegarder le caractère sacré des sites religieux.

Les agressions contre des Israéliens de la part de Palestiniens ont augmenté, s'est inquiété le Secrétaire général adjoint. Il a précisé que l'armée israélienne avait mené 226 opérations en Cisjordanie à la date du 9 octobre. Des manifestations ont eu lieu, le 2 octobre, pour protester contre le sort des grévistes de la faim dans les prisons israéliennes. Le Secrétaire général adjoint a rappelé que les Nations Unies appelaient à une résolution raisonnable de ces cas, en faisant remarquer que la détention administrative devrait être exceptionnelle et d'une durée limitée.

M. Feltman a rappelé que des élections locales devaient se tenir uniquement en Cisjordanie le 20 octobre, les autorités de fait à Gaza n'ayant pas autorisé la Commission électorale à organiser le

scrutin dans ce territoire. Des éruptions sporadiques de violence continuent de s'y produire. Il a précisé que 72 roquettes et obus de mortier avaient été tirés contre Israël, tandis que l'armée israélienne avait mené à Gaza trois incursions pendant la période considérée. Cela démontre la fragilité de la situation, les autorités de facto ayant la responsabilité de veiller à empêcher des tirs contre Israël, tandis que ce dernier doit faire preuve du maximum de retenue. « Nous devons tous œuvrer au retour au calme, à ce que le régime de bouclage soit levé et que la division interpalestinienne cesse », a ajouté le Secrétaire général adjoint.

En ce qui concerne la situation globale dans la région, la tension à la frontière israélo-égyptienne est un sujet de préoccupation, a déclaré M. Feltman. Un développement inquiétant s'est produit par ailleurs, le 6 octobre, avec le survol d'un avion sans pilote dans l'espace aérien israélien, l'incident étant revendiqué par le Hezbollah, avec l'appui apparent des autorités libanaises qui ont rappelé, par la voix du Ministre des affaires étrangères, M. Adnan Mansour, que leur pays était en état de guerre avec Israël, a expliqué M. Feltman.

Le Secrétaire général adjoint a évoqué la situation en Syrie qui, après 20 mois de crise, atteint désormais de nouveaux sommets de brutalité et de violence, le bilan invérifiable des victimes ayant été estimé à 30 000 morts. Les prédictions selon lesquelles le conflit pourrait déborder des frontières sont en train de se vérifier, a-t-il constaté, ainsi que l'illustre la récente escalade à la frontière syro-turque. La priorité de l'ONU demeure en faveur d'une solution politique et c'est ce que tente le Représentant spécial conjoint des Nations Unies et de la Ligue des États arabes pour la Syrie, M. Lakhdar Brahimi, a-t-il rappelé. Malgré l'insécurité et les défis que cela représente, les Nations Unies continuent d'accroître la fourniture d'aide. Alors que l'hiver approche, l'insuffisance des fonds disponibles et un sujet de préoccupation: au 11 octobre, le plan humanitaire révisé d'un montant qui a été fixé à 348 millions de dollars n'est couvert qu'à hauteur de 40%. M. Feltman a appelé les donateurs à se montrer généreux alors que le nombre de réfugiés et de personnes déplacées ne cesse de grossir, tant à l'intérieur du pays que dans les pays voisins. Parmi ceux-ci, le Liban est dangereusement exposé à une extension du conflit en Syrie, a-t-il souligné, en regrettant que l'opinion publique et les forces politiques locales soient profondément polarisées face aux événements.

Alors que des bouleversements se produisent dans la région, on ne peut demeurer passif face au blocage persistant entre Israéliens et Palestiniens, a fait observer M. Feltman. En dépit d'appréhensions de la part des parties, qui sont certes compréhensibles, celles-ci ne peuvent demeurer imperméables aux signaux d'alerte face au fait que la solution des deux États soit en train de déperir. Les possibilités de mener une action constructive pour préserver cette solution risquent de devenir plus limitées. Il n'existe pas d'alternative à une solution négociée, a-t-il conclu, en appelant à redoubler d'efforts en ce sens.

M. RIYAD MANSOUR, Observateur permanent de la Palestine auprès des Nations Unies, a déploré que la situation au Moyen-Orient n'ait pas, une nouvelle fois, connu d'améliorations au cours de ces derniers mois. Le mépris manifeste d'Israël pour le droit international empêche toujours une reprise des pourparlers de paix et fragilise la viabilité d'un État palestinien, a-t-il expliqué, en ajoutant que la solution de deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité s'éloignait de plus en plus. Il a ensuite déploré qu'Israël poursuive sa politique expansionniste et coloniale dans les territoires occupés palestiniens, notamment à Jérusalem-Est. Cette politique, a-t-il dit, vise à remettre en question les frontières d'avant 1967, sur lesquelles est fondée la solution de deux États. Rappelant que Jérusalem-Est fait partie intégrante du territoire palestinien, M. Mansour a souhaité attirer l'attention du Conseil de sécurité sur les attaques croissantes perpétrées par des colons israéliens contre des lieux saints - chrétiens et musulmans -, notamment celles qui ont été perpétrées à proximité de la mosquée Al-Aqsa. Il a ensuite détaillé la politique de terreur menée par les colons israéliens sur toute l'étendue des territoires palestiniens occupés, en déplorant qu'Israël tolère de telles attaques. M. Mansour a également rappelé qu'Israël continuait de lancer contre la bande de Gaza des attaques traumatisantes pour la population, qui souffre déjà de conditions de vie très difficiles.

C'est pourquoi, la communauté internationale, et en particulier le Conseil de sécurité, doivent agir pour mettre un terme à l'impunité dont jouit Israël, a-t-il insisté, en mettant en garde contre une détérioration explosive dans les territoires occupés palestiniens. Il a ensuite tenu à souligner l'approche constructive adoptée par les responsables palestiniens qui ont toujours adhéré aux paramètres fondamentaux du processus de paix et à la solution de deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité au Moyen-Orient. En dépit des innombrables actions illégales menées par le Gouvernement israélien, les dirigeants palestiniens restent engagés en faveur d'une résolution pacifique, juste et durable, du conflit, a déclaré M. Mansour. Il a rappelé que les Ministres des affaires étrangères des États arabes, lors d'une réunion avec le Président Abbas au Caire en septembre dernier, avaient appuyé la démarche de la Palestine en vue d'obtenir le statut d'État observateur non membre des Nations Unies, afin de contourner les obstacles à la demande de la Palestine d'adhérer à l'ONU en tant qu'État Membre à part entière. « Nous espérons que cette importante démarche unilatérale recueillera

un large soutien des États Membres et qu'elle sera bientôt suivie par l'Assemblée générale », a dit l'Observateur de la Palestine.

En conclusion, M. Mansour a indiqué que cette démarche, qui préservait la perspective d'une solution de deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité au Moyen-Orient, n'était en rien contradictoire avec le processus de paix. Le Président Abbas restera engagé en faveur d'une reprise des pourparlers de paix après l'adoption d'une résolution de l'Assemblée générale allant dans ce sens, a affirmé M. Mansour.

M. RON PROSOR ([Israël](#)) a déclaré que le Moyen-Orient se trouvait à un moment critique, un moment qui implique le sens du leadership. Il a rappelé une citation d'Eleanor Roosevelt, l'une des architectes des Nations Unies, a-t-il dit, selon laquelle la philosophie de chacun s'exprime mieux par les choix qu'il fait que par les mots qu'il prononce: l'histoire jugera les dirigeants d'aujourd'hui non pas à l'aune de ce qu'ils disent mais à l'aune de leurs choix, a commenté M. Prosor. Il a lancé un avertissement au reste du monde en rappelant que les décisions qui seront prises ici dans les prochaines semaines risquent de résonner pendant des années et bien au-delà du Moyen-Orient. Le choix est clair, a-t-il estimé, en précisant qu'il faut soutenir les institutions et aspirations démocratiques, privilégier la négociation dans la résolution des conflits et s'assurer que tout un chacun dans la région respecte les ententes qu'il a signées. Il s'agit, a-t-il rappelé des principes fondateurs des Nations Unies, des principes qui sont maintenant soumis à l'épreuve des faits.

Il existe, a-t-il dit, un choix clair entre des solutions constructives et celles qui sont destructrices. En avril dernier à Amman, Israël avait présenté aux Palestiniens une proposition constructive. Ils n'ont jamais réagi à cette proposition, décidant, au contraire, de quitter la table des négociations sans rien dire. Le monde n'a rien dit non plus. La plupart des États représentés, ici, ont gardé le silence au lieu d'encourager les Palestiniens à répondre à l'offre d'Israël. Au lieu de s'asseoir à la table des négociations avec Israël, les dirigeants palestiniens privilégient la voie de l'unilatéralisme à l'ONU. Ce n'est pas la voie à suivre pour parvenir à l'édification d'un État mais d'une marche folle, a estimé le représentant d'Israël, en rappelant que la paix doit être négociée et qu'elle ne peut être imposée de l'extérieur. Il n'existe pas de raccourci, ni de solutions expresses ou instantanées, a-t-il ajouté.

Les actions unilatérales palestiniennes constituent une violation claire de tous les accords signés avec Israël, y compris les Accords d'Oslo, a souligné l'Ambassadeur Prosor. Comment peut-on s'attendre à ce qu'Israël respecte les accords que les dirigeants palestiniens ignorent quand cela leur convient? s'est-il interrogé. Les déclarations symboliques ne changeront rien à la situation sur le terrain, a-t-il affirmé. L'adoption d'une résolution par l'Assemblée générale n'ouvrira pas la route de la paix, a-t-il prévenu. On ne plantera pas les graines de la paix en soufflant sur les flammes du conflit, a-t-il dit. Cela ne contribuera, a-t-il ajouté, qu'à encourager les dirigeants palestiniens à intoxiquer leur population avec des fantasmes.

Israël estime que les Palestiniens sont très loin de remplir les critères de base pour avoir un État. Son représentant a rappelé que l'Autorité palestinienne n'avait aucune autorité sur la bande de Gaza où vit la moitié de la population de l'État qu'elle ambitionne de créer. Il a aussi rappelé que le mandat du Président Abbas avait expiré depuis 2009 et que les électeurs palestiniens n'avaient pas vu la couleur d'un bulletin de vote depuis 2006. L'Autorité palestinienne se dit en faveur de la paix et consacre 54 millions de dollars par an pour parrainer des terroristes condamnés pour le sang qu'ils ont sur les mains. L'Autorité palestinienne consacre, selon lui, 6% de son budget pour payer des terroristes et moins de 1% à l'enseignement supérieur. L'Union européenne envoie plus de 500 millions d'euros par an dans le cadre de son aide à l'Autorité palestinienne, a-t-il ajouté, en se demandant combien de contribuables européens savaient qu'une partie de leur argent allait à des terroristes.

Il y a un choix clair aujourd'hui entre la paix et la guerre, entre la réconciliation et la provocation. À l'ouverture de la soixante-septième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Premier Ministre israélien, M. Benyamin Netanyahu, a démontré une fois encore qu'il optait pour la paix, en tendant la main au Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas, a-t-il rappelé. À la même tribune, le Président de l'Autorité palestinienne a fait un choix très différent, en choisissant une fois encore de diaboliser Israël. La reconnaissance mutuelle, a-t-il insisté, demeure la seule voie pour une paix durable.

M. Prosor a par ailleurs évoqué la situation dans l'ensemble de la région, en estimant que les provocations du Hezbollah pourraient avoir des conséquences dévastatrices pour tout le Moyen-Orient. Il a enfin mis en garde contre les projets de l'Iran dans le domaine nucléaire. En conclusion, il a déclaré que les leçons de l'histoire étaient évidentes pour son pays: la sécurité véritable et la paix véritable ne peuvent être atteintes que dans le monde réel et non pas dans le monde imaginaire de déclarations vagues et de résolutions sans substance.

Mme SUSAN RICE (États-Unis) a déploré que la situation terrible en Syrie ne faisait que s'aggraver et a exhorté le Conseil « à se mettre du bon côté de l'histoire » sur le dossier syrien. Assurant le Représentant spécial conjoint pour la Syrie, M. Brahimi, du soutien des États-Unis, elle a indiqué que la transition en Syrie, qu'elle a jugée inévitable, avait d'ores et déjà commencé. La guerre d'Assad est un défi pour tous les pays voisins de la Syrie, en particulier pour le Liban, a poursuivi Mme Rice, qui a critiqué l'appui du Hezbollah libanais au Président Assad. Le Hezbollah fait partie désormais de la machine de guerre du Président Assad, a affirmé la déléguée, qui a réitéré l'engagement de son pays en faveur de la stabilité du Liban.

Concernant le conflit israélo-palestinien, Mme Rice a déclaré que, si la route de la paix était difficile, la destination était claire, celle de la coexistence d'un État juif et d'un État palestinien, dans la paix et la sécurité. Elle a plaidé pour une reprise des pourparlers de paix, sans conditions préalables, en indiquant que les démarches unilatérales relatives au statut de la Palestine au sein des Nations Unies ne contribuaient qu'à mettre en péril le processus de paix. Ces efforts ne ramèneront pas la confiance entre les parties et n'aideront pas l'Autorité palestinienne à relever ses graves défis économiques, a-t-elle dit.

La représentante des États-Unis a exhorté les dirigeants palestiniens à consolider leurs institutions et à mettre fin aux tirs de roquettes contre Israël depuis Gaza. Mme Rice a appelé Israël à combattre les attaques des colons israéliens, notamment celles qui ont conduit au vandalisme de lieux saints. « Mon pays n'accepte pas les activités de colonisation d'Israël et s'oppose à tous les efforts visant à leur légalisation », a rappelé Mme Rice, qui a conclu en indiquant que les colonies israéliennes devaient faire partie d'un règlement global et négocié du conflit.

M. LI BAODONG (Chine) a déclaré que son pays était très préoccupé par l'impasse persistante dans la région. Le Quatuor avait fixé la fin de l'année comme date pour parvenir à un accord, a-t-il rappelé, en regrettant que l'impasse persistante dans cette région ne soit pas propice à l'émergence d'une solution. La Chine rappelle que celle-ci doit s'appuyer sur les résolutions des Nations Unies et sur la feuille de route. La Chine appelle à une reprise rapide des pourparlers de paix et demande à Israël de cesser la colonisation et de lever le blocus de la bande de Gaza. La communauté internationale doit renforcer son sens des responsabilités, en travaillant activement à ramener les deux parties à la table des négociations. Le Conseil de sécurité lui-même doit jouer un rôle plus grand à cet égard, a estimé le représentant de la Chine, en soulignant le droit des Palestiniens à édifier un État, sur la base des frontières de 1967.

La Chine est préoccupée par la situation en Syrie, a indiqué son représentant, en insistant sur la nécessité pour toute solution de se baser sur la Charte des Nations Unies. Elle est opposée à toute initiative en faveur d'un changement imposé de régime, a-t-il ajouté. Le représentant a souligné l'urgence de mettre un terme à toutes les incitations au recours à une solution militaire et a appelé la communauté internationale à appuyer les efforts du Représentant spécial conjoint, M. Lakhdar Brahimi. Sa délégation, a-t-il dit avant de conclure, est également préoccupée par les retombées sur les pays voisins. La Chine, a-t-il réaffirmé, est attachée au respect de l'intégrité territoriale des États.

M. VITALY CHURKIN (Fédération de Russie) s'est dit très préoccupé par l'absence de progrès dans le processus de paix au Moyen-Orient. Le niveau de confiance entre les parties est proche de zéro, a-t-il déploré. Les initiatives relatives au statut de la Palestine au sein des Nations Unies devraient compléter les efforts visant à un règlement du conflit, a-t-il estimé. Ces initiatives ne doivent pas servir d'alternative, a rappelé le délégué, qui a invité Israël à ne pas les utiliser comme prétexte pour accroître sa pression sur les dirigeants et le peuple palestiniens.

Le délégué de la Fédération de Russie s'est ensuite dit alarmé par le bain de sang en Syrie, en dénonçant les méthodes sanglantes utilisées par l'opposition armée. La fourniture d'armes illégales à l'opposition armée continue et la présence de jihadistes liés à des réseaux terroristes est aujourd'hui confirmée en Syrie, a-t-il regretté. En conclusion, il a exhorté les parties prenantes au règlement de la crise syrienne à faire fond sur le Communiqué de Genève du Groupe d'action, en rappelant que le Gouvernement syrien s'est joint au consensus sur ce texte.

M. AGSHIN MEHDIYEV (Azerbaïdjan) a appelé à la reprise des négociations entre les parties, l'établissement de la confiance étant essentiel à cet égard. Se félicitant de l'action du Quatuor, il s'est néanmoins inquiété de l'absence actuelle de progrès. Les efforts, a-t-il souligné, doivent être guidés par les normes du droit international, à commencer par la Charte des Nations Unies. Son pays est particulièrement préoccupé par la poursuite d'une négociation qui constitue un obstacle à l'édification d'un État palestinien viable. En assumant sa responsabilité, le Conseil de sécurité doit réagir face aux pratiques et politiques illégales en veillant au respect du droit international.

Le dialogue interculturel et la réconciliation doivent par ailleurs être privilégiés, a estimé le représentant. L'Azerbaïdjan, a-t-il assuré, appuie la candidature de la Palestine aux Nations Unies. Les

institutions internationales doivent être appuyées comme il se doit dans leur action sur le terrain, a-t-il souhaité. Enfin, l'Azerbaïdjan propose l'établissement d'une zone dénucléarisée au Moyen-Orient, en se félicitant de toute initiative concrète permettant d'avancer dans cette quête.

M. NÉSTOR OSORIO (Colombie) a indiqué que la militarisation du conflit en Syrie ne faisait qu'aggraver la situation et déploré que les forces syriennes continuent d'attaquer des zones densément peuplées, alors que l'action de l'opposition ne fait qu'accroître les hostilités. Plaidant pour une résolution du conflit en application du plan en six points, le délégué a appelé le Gouvernement syrien et l'opposition à un cessez-le-feu et à s'engager dans la voie du dialogue.

En ce qui concerne la question de Palestine, M. Osorio a exhorté les deux parties à reprendre les pourparlers de paix, en rappelant que « les parties doivent s'employer à créer un environnement propice à la reprise de négociations directes ». La viabilité du futur État palestinien nécessite le soutien continu de la communauté internationale, a-t-il rappelé. Enfin, M. Osorio a salué la politique de « dissociation » menée par le Président libanais vis-à-vis de la crise en Syrie et apporté le soutien de son pays au Tribunal spécial pour le Liban pour sa contribution à la poursuite des responsables de l'attaque contre l'ancien Premier Ministre, Rafiq Hariri.

M. KODJO MENAN (Togo) a déclaré que les deux parties avaient indéniablement des droits à faire valoir: le seul choix qui vaille d'être privilégié, a-t-il commenté, devrait être celui de la paix, de l'acceptation de l'autre et de la coexistence. Mais face à l'absence de progrès actuel, qui est perçue comme un échec du Conseil de sécurité, une telle situation devait inciter celui-ci à « revisiter ses nombreuses résolutions et les différentes initiatives d'acteurs et de partenaires extérieurs ». Le Togo estime que la mise en œuvre effective de la feuille de route du Quatuor et de l'Initiative de paix arabe doit être fortement « soutenue, voire exigée ». Il salue la proposition récente du Ministre israélien de la défense, M. Ehoud Barak, de démanteler des dizaines de colonies juives en Cisjordanie.

S'agissant de la Syrie, le représentant a estimé que la situation dans ce pays était sur le point d'embraser toute la région si le Conseil de sécurité ne prend pas les mesures que le degré de dangerosité des événements requiert: « Si le pire que nous redoutons tous survenait, notre Conseil aurait failli à ses responsabilités telles que définies par la Charte ». Le Togo estime que le Conseil devrait user de tous les moyens pour amener les parties au conflit à mettre effectivement en œuvre le plan en six points présentés par M. Kofi Annan et le Communiqué de Genève, en attendant que de nouvelles propositions de règlement de la crise, lui soient présentées par le Représentant spécial conjoint pour la Syrie, M. Lakhdar Brahimi. Évoquant enfin la situation au Liban, M. Menan a félicité les autorités de ce pays pour les mesures urgentes qu'elles ont prises pour arrêter les violences intercommunautaires et pour faire face à l'afflux de réfugiés.

M. HARDEEP SINGH PURI (Inde) a rappelé que la démarche visant à ce que la Palestine devienne membre à part entière des Nations Unies n'avait pas abouti, en dépit de l'appui de la grande majorité des États Membres. L'impasse dans laquelle se trouve le processus de paix au Moyen-Orient est la plus longue depuis les Accords d'Oslo, a-t-il fait valoir, en déplorant que les efforts du Quatuor ne soient pas plus énergiques.

Rappelant que les activités de colonisation mettaient en péril une solution négociée, le représentant a exhorté Israël à y mettre fin. Il l'a invité également à mettre fin au blocus de la bande de Gaza qui est entré, a-t-il rappelé, dans sa sixième année. Notant les efforts de réconciliation en cours entre les diverses factions palestiniennes, il a plaidé pour la tenue d'élections crédibles et la mise en place d'un gouvernement commun. En ce qui concerne la crise en Syrie, il a exhorté les parties prenantes à se dissocier des groupes terroristes et à coopérer de manière étroite avec le Représentant spécial conjoint en vue de la promotion d'un dialogue constructif.

M. DOCTOR MASHABANE (Afrique du Sud) s'est félicité des pourparlers entre les parties en tant que mesures préalables de confiance à la réouverture de négociations directes. L'Afrique du Sud s'interroge toutefois sur la crédibilité du Quatuor, sur sa composition, son mandat et sur sa manière de rendre compte de son action. Face à l'absence patente de résultats concrets, il a estimé qu'il faudrait soit l'amender, soit y mettre fin. Face à la situation sur le terrain, il a souligné que le Conseil de sécurité devrait condamner systématiquement les violations, même si une telle réaction ne saurait suffire. L'Afrique du Sud relève que la bande de Gaza demeure soumise à un blocus et rappelle qu'une étude récente à l'horizon 2020 brosse un tableau particulièrement sombre si la situation actuelle perdure. Elle a souhaité que le blocus soit levé. L'Afrique du Sud condamne les activités de colonisation en Cisjordanie qui demeurent, a-t-il regretté, le principal obstacle à la reprise des négociations. En outre, les colons se livrent à des exactions quasi-quotidiennes, a-t-il dit, en soulignant que cette attitude, -la destruction d'oliveraies notamment- était particulièrement préoccupante, d'autant qu'Israël ne semble pas devoir en imputer la responsabilité première aux colons.

Il est temps de faire pression sur les autorités israéliennes pour qu'elles respectent le droit international, en particulier en ce qui concerne la situation des détenus palestiniens, a estimé le représentant de l'Afrique du Sud, qui s'est félicité du rôle de l'Égypte dans la recherche d'une solution politique susceptible de mettre un terme à la division interpalestinienne. Il s'est dit très préoccupé par les difficultés financières auxquelles l'Autorité palestinienne est confrontée, en demandant à Israël de lever toute restriction entravant le développement économique dans le Territoire palestinien occupé. L'Afrique du Sud est également préoccupée par la situation en Syrie, a-t-il dit, en assurant que le Gouvernement sud-africain apportait son soutien à la recherche d'une solution par le Représentant spécial conjoint, M. Lakhdar Brahimi. La communauté internationale doit renoncer à sa passivité: on ne peut plus attendre et continuer indéfiniment avec la politique du deux poids deux mesures, a-t-il conclu.

M. PETER WITTIG (Allemagne) a indiqué que la crise en Syrie avait connu un autre développement alarmant depuis les récents bombardements en territoire turc, qui ont fait quatre victimes. Il a émis l'espoir que le Conseil de sécurité pourra agir avec l'unité nécessaire sur le dossier syrien. Les violations flagrantes des droits de l'homme commises en Syrie sont orchestrées, a-t-il dit, au plus haut niveau du Gouvernement syrien. L'Ambassadeur Wittig, tout en reconnaissant que des exactions ont été commises par l'opposition armée, a estimé qu'elles n'avaient pas la même ampleur que celles perpétrées par les forces gouvernementales. Il a ensuite affirmé que les conclusions de la Commission internationale d'enquête sur la Syrie pourraient permettre à la Cour pénale internationale de se saisir de la situation en Syrie.

En ce qui concerne le processus de paix au Moyen-Orient, M. Wittig a indiqué que chaque jour qui passait sapait la viabilité d'un État palestinien. Qualifiant le lancement de roquettes depuis Gaza en direction d'Israël d'attaques terroristes, il a invité Israël à faire preuve de retenue dans l'exercice de sa légitime défense. Soulignant par ailleurs le manque de ressources de l'Autorité palestinienne et l'ampleur des défis économiques qu'elle doit relever, il a exhorté les donateurs à honorer leurs engagements. Les négociations sont le seul moyen de remettre le processus de paix sur les bons rails, a conclu le représentant de l'Allemagne, en invitant le Quatuor à redoubler d'efforts.

M. JOSÉ FILIPE MORAES CABRAL (Portugal) s'est alarmé de la situation en Syrie, en constatant que les tensions sectaires s'aggravaient, menaçant l'intégrité même du pays. Tout crime de guerre et tout crime contre l'humanité doivent faire l'objet d'enquêtes et de poursuites, a-t-il insisté. Le Portugal condamne également la violation de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale des pays voisins de la Syrie. Aucune solution militaire ne peut être envisagée, a estimé le représentant, en précisant que la victoire d'un camp sur l'autre ne saurait garantir une pacification durable. La paix civile en Syrie ne pourra reposer que sur l'accord de toutes les parties composant la société civile, a-t-il ajouté. Le Portugal appelle les parties à profiter de la nomination de M. Lakhdar Brahimi, le Représentant spécial conjoint, pour revoir leurs positions.

S'agissant de la question de Palestine, le représentant du Portugal a estimé qu'elle ne saurait être placée de côté, sous prétexte qu'un conflit a éclaté ailleurs. Il semble que la situation de deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité s'éloigne, en raison notamment de la poursuite de la colonisation. Celle-ci, a-t-il dit, constitue un obstacle à l'édification d'un État palestinien conformément à la Feuille de route du Quatuor et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Pour le Portugal, le Conseil de sécurité ne peut continuer de se détourner de ses responsabilités alors que la perspective de voir un État palestinien vivant en paix aux côtés d'Israël est en train de s'évanouir. Le peuple palestinien a besoin d'un horizon quant à l'émergence de son État. Si le Portugal salue les mesures positives prises par Israël, il y a encore beaucoup à faire. S'agissant de l'assistance à la région, le contribuable portugais continuera de faire sa part, a assuré le représentant en s'adressant à certains orateurs qui s'étaient exprimés, ce matin, à ce sujet. Si Israël a un droit à la légitime défense, si sa sécurité est la clef de tout accord de paix qui doit être durable, la seule manière d'y parvenir est de mettre un terme à l'occupation, a fait remarquer l'Ambassadeur Moraes Cabral. Le Moyen-Orient connaît une période de grande incertitude et les deux parties doivent en profiter pour rechercher une solution politique car il n'y a pas d'alternative à celle-ci, a-t-il souligné avant de conclure.

M. MASOOD KHAN (Pakistan), souscrivant à la déclaration du Mouvement des pays non alignés, a souligné que la tenue du débat d'aujourd'hui montre à quel point la question de la Palestine n'est pas gelée. Pourtant, il n'y a pas de développement positif en faveur de la reprise du processus de paix. Dans le même temps, la situation humanitaire dans les territoires occupés ne cesse de se détériorer, a déploré le représentant. L'incapacité du Quatuor de se réunir en marge du débat général de l'Assemblée générale a été un recul, a-t-il regretté. Le consensus global sur la solution de deux États reflète, a-t-il rappelé, la sagesse et la maturité de la communauté internationale. Le Pakistan, qui soutient l'adhésion de la Palestine à l'Organisation des Nations Unies en tant qu'État Membre à part entière, approuve et respecte également l'initiative de l'Autorité palestinienne de demander le statut d'État observateur, a ajouté M. Khan.

Citant un rapport du Secrétaire général, M. Khan a déclaré qu'il est clair que l'impasse du processus de paix entrave la viabilité de la solution de deux États. Le Comité sur les droits inaliénables du peuple palestinien arrive à la même conclusion, en même temps que l'équipe des Nations Unies à Gaza brosse un tableau noir de la situation sur le terrain, a-t-il fait remarquer. Par ailleurs, les récents bombardements dans Gaza et le manque de perspectives politiques pour la jeunesse et les attaques répétées des colons israéliens contre les lieux saints musulmans et chrétiens alimentent la violence. Dans ce contexte, le Conseil de sécurité doit prendre note de cette menace croissante et s'assurer de la mise en œuvre de ses résolutions pertinentes, notamment la résolution 1860, a plaidé le représentant. De son côté, la communauté internationale, avec à sa tête le Quatuor, doit réaffirmer son engagement et se concentrer sur la question palestinienne. Dans le même temps, les négociations doivent reprendre et le cycle de la violence prendre fin. En outre, des efforts intensifs doivent être déployés en vue de résoudre la crise humanitaire qui sévit à Gaza, à Jérusalem-Est et en Cisjordanie. Enfin, le Conseil doit œuvrer de manière constructive pour maintenir la paix et la sécurité dans cette région, a encore plaidé M. Khan en conclusion.

M. GÉRARD ARAUD (France) s'est inquiété des conséquences graves de la situation en Syrie sur la paix et la sécurité internationales, en rappelant que le bilan humain tragique a dépassé, aujourd'hui, les 32 000 morts. Il a dénoncé les violations systématiques des droits de l'homme par le régime syrien qui a de nouveau, la semaine dernière, repoussé la demande du Secrétaire général et du Représentant spécial conjoint de procéder à un cessez-le-feu unilatéral. Il a fustigé le recours désormais systématique à l'aviation et une intensification des bombardements indiscriminés contre les populations civiles martyres. Les responsables des crimes contre l'humanité, a-t-il assuré, devront répondre de leurs actes devant la Cour pénale internationale.

Le représentant de la France a condamné les tirs des Forces armées syriennes contre le territoire turc, de même que les incursions et les bombardements en territoire libanais, en jugeant intolérable que des civils turcs, femmes et enfants, aient trouvé la mort dans ces circonstances. Il a salué la retenue dont ont fait preuve les pays voisins de la Syrie, de même que leur générosité à accueillir leurs frères syriens, avant d'exprimer la solidarité de la France à l'égard de son allié, la Turquie. Il a encouragé les acteurs politiques libanais à continuer à s'investir dans le processus de dialogue national relancé par le Président Sleiman.

« Pour la Syrie comme pour la région, l'urgence va à une transition politique qui réponde aux aspirations du peuple syrien », a insisté M. Araud, en exhortant les membres du Conseil de sécurité à offrir au Représentant spécial conjoint les instruments nécessaires face à l'intransigeance de Damas. Il a indiqué que la France appuyait les efforts de l'opposition pour s'unir et se préparer à la transition, en citant le soutien apporté au niveau local aux conseils révolutionnaires civils dans les zones libérées pour les aider à rétablir les fondements d'une gouvernance locale civile. Le Président de la France s'était engagé devant l'Assemblée générale, en septembre dernier, à reconnaître un gouvernement provisoire représentatif de la nouvelle Syrie dès qu'il sera formé, en appelant à des garanties aux différentes communautés en Syrie, a rappelé le représentant.

Il a ensuite mis l'accent sur l'urgence de garantir une réponse humanitaire internationale à la hauteur des souffrances du peuple syrien et à la hauteur de la générosité des pays voisins de la Syrie. Il est intolérable, a-t-il dit, que les hôpitaux et le personnel médical soient pris pour cible et que les blessés se voient refuser l'accès aux soins parce qu'ils viennent des zones de combat.

La situation dramatique en Syrie ne peut nous faire oublier l'impasse actuelle du processus de paix israélo-palestinien, en estimant que la poursuite de sa politique de colonisation par Israël, en violation du droit international, fragilise chaque jour davantage la viabilité physique d'un futur État palestinien contigu, a-t-il ajouté. Les contraintes structurelles qui pèsent sur le développement économique palestinien, notamment en zone C, contribuent, a estimé le représentant, à la politique de colonisation. Il a fait observer que l'Autorité palestinienne était menacée financièrement et politiquement, en soulignant que le relâchement de certains donateurs était inacceptable. Il a indiqué que seule l'Europe avait maintenu jusqu'ici son soutien financier à l'Autorité palestinienne et que la France venait de lui verser 10 millions d'euros d'aide budgétaire supplémentaire.

« Alors qu'il a fallu tant de temps pour que l'ensemble des acteurs reconnaisse la solution de deux États, la communauté internationale ne peut pas assister indifférente à sa fragilisation continue sur le terrain », a insisté M. Araud. Le représentant a appelé à réagir vite en définissant sur la base des résolutions de l'ONU et des négociations précédentes, un cadre de paramètres sur lequel fonder une négociation crédible entre les parties. L'Europe a déjà apporté sa contribution à ce travail. Il a appelé à amener les parties aux compromis nécessaires, avec l'accompagnement international requis, dans un calendrier clair. Estimant que le Quatuor avait échoué à remplir ces objectifs, le représentant a appelé à reconsidérer la contribution du Conseil de sécurité qui reste l'enceinte naturelle pour rassembler les efforts de la communauté internationale. Faisant siens les mots du Président Abbas devant l'Assemblée générale, il a déclaré que c'était peut-être « notre dernière chance de mettre en œuvre la



solution des deux États et de détourner la trajectoire sanglante sur laquelle le régime syrien entraîne son peuple et la région ».

M. MOHAMMED LOULICHKI (Maroc) a indiqué que l'impasse dans laquelle se trouvait le processus de paix ne pouvait que nourrir les inquiétudes. Il a critiqué les attaques contre la mosquée Al-Aqsa et les tentatives de judaïsation de Jérusalem-Est, qui visent à altérer le caractère, l'architecture et le passé de Jérusalem-Est. Il a souligné les nombreuses concessions faites par les Palestiniens en faveur du processus de paix, alors que dans le même temps Israël se montrait de plus en plus inflexible. Le délégué du Maroc a ensuite appuyé le droit inaliénable des Palestiniens à disposer de leur propre État avec Al-Qods comme capitale, avant de soutenir les efforts visant à ce que la Palestine obtienne le statut qu'elle souhaite au sein des Nations Unies. Puis, soulignant les souffrances indicibles de la population de Gaza, il a plaidé pour la levée du blocus de Gaza qu'il a qualifié d'inhumain.

Il ne reste plus beaucoup de temps pour mettre en œuvre la solution de deux États vivant dans la paix et la sécurité au Moyen-Orient, a-t-il fait remarquer, en appelant à un renforcement de la pression pour mettre fin aux activités de colonisation israéliennes et, ainsi, ouvrir la voie à une reprise des pourparlers de paix. En ce qui concerne la situation en Syrie, le représentant du Maroc a plaidé pour la cessation des combats et la promotion d'un dialogue politique inclusif. L'Histoire ne nous jugera pas à l'aune de nos discours mais bel et bien à l'aune des actions courageuses que nous prendrons, a-t-il conclu, en exhortant une nouvelle fois à l'arrêt des activités de colonisation.

M. PHILIP PARHAM (Royaume-Uni) a déclaré que le bain de sang en Syrie se poursuivait depuis 20 mois, en rappelant que sa délégation avait déclaré, par le passé, que l'inaction du Conseil ne pouvait qu'entraîner une aggravation de la situation. C'est exactement ce qui se passe, le régime n'ayant aucunement l'intention d'opter pour une autre voie que celle qui est la plus meurtrière. Rappelant que son pays était l'un des tous premiers fournisseurs d'aide humanitaire, il a ajouté que la priorité demeurait de mettre un terme à la violence, d'autant que la fourniture de l'assistance est elle-même entravée. Si toutes les parties commettent des violations du droit international humanitaire, la première responsabilité repose sur le régime, a-t-il dit. Le Royaume-Uni estime que si le Conseil a réalisé de grandes choses cette année -en Somalie, au Yémen, au Soudan- c'est qu'il a su se montrer uni dans ces dossiers. Le Conseil doit imposer une pression constante qui manque pour le moment. Le représentant a jugé inacceptable que le régime continue d'attaquer sa propre population sans aucune retenue et sans aucun remords.

S'agissant de la recherche d'une solution du conflit israélo-palestinien, celle-ci se doit de reposer sur la coexistence de deux États ayant des frontières inspirées de celles de 1967, a estimé le représentant du Royaume-Uni. Cela implique que les deux parties fassent preuve d'une volonté politique sans faille. Les activités de colonisation sapent la viabilité de la solution à deux États et envoient le message qu'Israël n'envisage pas celle-ci sérieusement. Par ailleurs, l'Autorité palestinienne continuera de faire face à des crises de plus en plus graves si la question de son financement et donc du développement de la région ne trouve pas d'issue viable. Le Royaume-Uni, qui continuera de l'assister, de concert avec ses partenaires de l'Union européenne, appelle Israël à mettre un terme à ses destructions, a assuré son représentant. Son pays, a-t-il ajouté, continue d'être préoccupé par la situation à Gaza. Ce territoire doit bénéficier de conditions lui permettant de devenir, lui aussi, viable sur le plan économique. Le Royaume-Uni continuera d'appuyer les parties concernées qui se montreront engagées en faveur de la solution à deux États, a indiqué le représentant, avant de conclure.

M. GERT ROSENTHAL (Guatemala) a mis l'accent sur le processus de paix au Moyen-Orient et la question palestinienne et, en particulier, les difficultés financières de l'Autorité palestinienne; les obstacles à la relance du processus de paix entre Israël et la Palestine; et la situation en Syrie. Pour faire face aux difficultés économiques palestiniennes, il a jugé indispensable de favoriser le libre échange. Il s'est dit convaincu que la promotion du commerce permettra de renforcer les liens, la confiance et la paix entre Israël et la Palestine. Il a appelé les deux parties à prendre conscience de l'importance de la coopération mutuelle pour le développement économique et social à la fois d'Israël et de la Palestine.

Mettant en exergue les difficultés économiques des palestiniens, le représentant a rappelé qu'il sera difficile de parvenir à la paix sans lutter contre la pauvreté. Il a appelé à permettre aux Palestiniens de travailler librement et de pouvoir bénéficier du fruit de leur travail, sans limite, ni ingérence. Pour ce qui est de la situation en Syrie, il a estimé que l'adoption de deux déclarations présidentielles la semaine dernière par le Conseil de sécurité était la démonstration qu'il ne fallait pas perdre espoir. Il s'est dit convaincu qu'une meilleure unité du Conseil de sécurité permettra d'offrir des réponses plus robustes et efficaces à la violence. Il s'est dit cependant préoccupé par la persistance de tirs au-delà la frontière turco-syrienne, en notant qu'aucune des deux parties impliquées n'ait eu à répondre de ses actes devant le Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur Rosenthal a insisté que pour parvenir à une paix durable dans la région, il faudrait un accord entre Israël et la Palestine pour créer un État palestinien. Il s'est dit surpris qu'un petit nombre seulement reste convaincu de la réalisation future d'une solution à deux États, alors qu'il s'agit du seul moyen de parvenir à une paix durable dans la région. C'est pourquoi, il a exhorté les deux parties à s'engager à trouver une solution, à négocier un accord et à faire preuve de bonne foi en mettant en œuvre des mesures de renforcement de la confiance, indispensable à la promotion du processus de paix.

M. NAWAF SALAM (Liban) a indiqué que son pays restait attaché à la mise en œuvre de la résolution 1701 afin qu'Israël se retire des parties du territoire libanais qu'il occupe. Il a ensuite affirmé que toutes les théories relatives à une prétendue incompatibilité du monde arabe et de la démocratie ont été infirmées lorsque le vent du changement s'est récemment mis à souffler dans la région. Le délégué a déploré que le droit international, notamment la résolution 242, continuait d'être bafoué par Israël. Il a affirmé qu'Israël agissait en violation flagrante de ses obligations de puissance occupante, notamment celles qui découlent de la résolution 1325 concernant les femmes palestiniennes, a-t-il déploré, en faisant remarquer que ces dernières étaient particulièrement vulnérables aux conséquences de l'occupation israélienne. Il a ajouté que le Conseil ne respectait pas non plus ses responsabilités à l'égard des femmes palestiniennes en gardant le silence devant les actions d'Israël. Le temps est venu de mettre fin à l'exceptionnalisme d'Israël et de le rendre responsable des violations de ses obligations internationales, a souligné le délégué du Liban, qui a plaidé, avant de conclure, pour que la Palestine devienne un État observateur non membre des Nations Unies.

M. MOOTAZ AHMADEIN KHALIL (Égypte), au nom du Groupe des États arabes, a déploré la poursuite des violations israéliennes commises contre la population palestinienne, en citant le blocus, les raids aériens et les assassinats extrajudiciaires et la violence des colons israéliens qui atteint, a-t-il dit, des niveaux sans précédent. Le Conseil de sécurité doit agir pour empêcher toute détérioration ultérieure d'une situation particulièrement volatile, a souligné le représentant. En deuxième lieu, les efforts de paix dans la région traversent l'une de ses étapes les plus difficiles depuis de nombreuses années. Cela s'explique, de l'avis de sa délégation, par l'absence d'un horizon politique clair pour la solution de deux États. C'est aussi dû aux manipulations délibérées du Gouvernement israélien qui recourt toujours à prétextes peu convaincants, telle que la tenue d'élections et un éventuel changement consécutif de gouvernement, pour éviter de se plier aux résolutions de l'ONU en dépit de leur caractère contraignant.

Le Groupe des États arabes, a également indiqué M. Khalil, déplore l'échec du Quatuor de n'avoir pu organiser une rencontre au sommet, en marge du débat général de l'Assemblée générale, ou même d'avoir publié une déclaration exprimant sa position. Cela exige une réévaluation du rôle du Quatuor par la communauté internationale, a-t-il estimé, afin de déterminer s'il peut continuer d'être le premier acteur du processus de paix au Moyen-Orient. Le Groupe des États arabes critique également l'attitude d'Israël qui envisage des solutions progressives, dans le seul but de faire obstacle à tout autre effort. C'est pourquoi, il appelle le Conseil de sécurité à assumer ses responsabilités en se penchant sur la question palestinienne de manière crédible, a indiqué le représentant. Le Groupe des États arabes appuie pleinement les initiatives de l'Autorité palestinienne, en appelant tous les États Membres à reconnaître l'État de Palestine dans les frontières du 4 juin 1967, et à soutenir la volonté palestinienne d'obtenir une adhésion pleine et entière aux Nations Unies.

S'agissant de la crise syrienne, le représentant a condamné les meurtres de civils et souligné que les responsables devront être tenus responsables de leurs actes et traduits devant la Cour pénale internationale. En conclusion, il a rappelé que le débat d'aujourd'hui concernait en priorité l'occupation israélienne de territoires arabes. Il a estimé que la situation actuelle en Syrie ne doit pas servir de prétexte pour fermer les yeux sur la poursuite de l'occupation israélienne dans le Golan syrien.

Mme MARIA LUIZA RIBEIRO VIOTTI (Brésil) a condamné dans les termes les plus forts le bombardement de la ville d'Akcakale, avant d'adresser ses condoléances aux familles des victimes et au Gouvernement de la Turquie. Elle a appelé à la plus grande retenue en précisant qu'une escalade des tensions ne servirait aucune partie, notamment des civils installés des deux côtés de la frontière. Elle a estimé qu'il n'existe pas d'autres choix que de renforcer les efforts diplomatiques visant à parvenir à une solution pacifique. Elle a appuyé les légitimes aspirations du peuple syrien, en notant que le Gouvernement syrien est responsable des principales violences observées.

Par ailleurs, elle a déclaré que « nos inquiétudes concernant la Syrie ne devraient pas détourner notre attention de la situation de plus en plus inquiétante qui prévaut dans le Territoire palestinien occupé où, a-t-elle averti, le processus de paix est menacé ». Elle a fustigé la poursuite de la colonisation israélienne qui menace l'objectif de la solution de deux États. Elle a souligné que les difficultés financières de l'Autorité palestinienne ne menaçaient pas seulement la stabilité, mais révélaient aussi les limites du développement économique, social et institutionnel du Territoire qui se trouve sous occupation israélienne.

La représentante a exhorté le Conseil de sécurité à ne pas abdiquer et le Quatuor diplomatique à reprendre ses travaux en vue de présenter son rapport au Conseil de sécurité. Le Brésil, a-t-elle dit, est convaincu que seule une Palestine souveraine permettra de répondre aux besoins sécuritaires légitimes d'Israël. Elle a précisé que le Ministre des affaires étrangères du Brésil se trouvait, les 13 et 14 octobre, en Israël et aujourd'hui en Palestine pour remettre un message de paix fondé sur le respect du droit international, par le dialogue et la diplomatie.

S'agissant de la situation au Liban, la représentante a exhorté le Gouvernement et les dirigeants politiques libanais à préserver la stabilité face aux tensions régionales. Pour ce qui concerne les récentes manifestations faisant suite aux provocations à l'égard de la religion musulmane, elle a rappelé la pertinence des articles 19 et 20 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques qui soulignent l'importance de la liberté d'expression et de répandre des informations et des idées tout en condamnant tout appel à la haine nationale, raciale ou religieuse.

M. BASHAR JA'AFARI (République arabe syrienne) a souligné les violations graves et méthodiques du droit international commises par Israël depuis plusieurs décennies. Cela fait plus de six décennies que les Palestiniens se voient refuser le droit inaliénable de disposer de leur propre État, a-t-il rappelé, en insistant sur le fait qu'Israël continue de faire obstacle à la reprise des pourparlers de paix. Combien de décennies supplémentaires devons-nous vivre avant qu'il soit mis un terme aux crimes commis par Israël à l'égard des Palestiniens? s'est-il interrogé, en dénonçant la politique de terreur menée par Israël dans toute la région.

Rappelant l'illégalité de l'annexion par Israël du plateau du Golan, le représentant a exhorté le Conseil de sécurité à mettre en œuvre les résolutions pertinentes afin qu'il y soit mis un terme. Ceux qui prétendent aider le peuple syrien ne peuvent se taire sur l'annexion du plateau du Golan et sur les mines qu'Israël y a entreposées, a-t-il expliqué. Il a ensuite critiqué le silence des États face à l'acquisition par Israël de l'arme nucléaire, tout en sachant qu'Israël refuse de participer à la Conférence pour l'établissement d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient, qui se tiendra à Helsinki, en Finlande, en décembre prochain.

Le délégué de la Syrie a ensuite décidé qu'il ne répondra pas aux allégations avancées, ce matin, par diverses délégations concernant son pays. De telles allégations, a-t-il dit, empêchent les syriens de construire la Syrie. Ces mêmes délégations, a-t-il fait remarquer, portent gravement atteinte à la souveraineté de la Syrie en appuyant les groupes terroristes, notamment par la fourniture d'armes. Félicitant le Conseil pour ses efforts visant à lutter contre le terrorisme au Mali, il a regretté que la menace posée par les groupes terroristes en Syrie ne soit pas prise en compte avec la même gravité. Une telle approche sélective doit être évitée par le Conseil, a-t-il insisté avant de conclure.

M. KAZUO KODAMA (Japon) a sonné l'alarme face à l'aggravation des actes de violences en Syrie qui ont conduit à la mort de nombreuses personnes, en appelant les parties à mettre fin aux abus et violations des droits de l'homme. S'inquiétant également du fait que le conflit représente une menace pour les pays voisins et, en particulier, la Turquie, le représentant du Japon a salué la déclaration à la presse du Conseil de sécurité du 5 octobre dernier, dans laquelle il condamne fermement la violence transfrontalière. M. Kodama a aussi pressé le Gouvernement syrien à prendre des mesures concrètes en vue d'une transition dans le cadre des recommandations des Amis de la Syrie. En prélude à la prochaine réunion du Groupe de travail sur les sanctions devant se tenir au Japon, M. Kodama a rappelé la nécessité pour les membres du Conseil de sécurité de s'unir et de parler d'une seule voix afin d'intensifier la pression sur le régime syrien. Se félicitant des efforts diplomatiques du Représentant spécial conjoint de l'ONU et la Ligue des États arabes, M. Lakhdar Brahimi, le Japon a estimé que la mise en œuvre inconditionnelle et urgente du plan en six points de M. Kofi Annan, était essentielle en vue de l'établissement d'un système démocratique et politique pluraliste.

Sur le plan humanitaire, le Japon a octroyé une aide d'urgence de 13 millions de dollars en vue de l'amélioration de la situation, a fait savoir M. Kodama. Il a souligné également l'appui indispensable du Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), lequel n'a cessé d'attirer l'attention de la communauté internationale sur le drame humanitaire en Syrie. Concernant la question de la Palestine, le représentant du Japon a déclaré que son pays appuyait la solution à deux États, qui serait possible, a-t-il dit, par le biais de négociations directes et sincères entre les parties concernées. Dénonçant les colonies de peuplements israéliennes en Territoire palestinien occupé, M. Kodama s'est dit favorable aux efforts des Palestiniens en vue de mettre en place un État indépendant et a assuré que son pays continuerait, à cet égard, à apporter son aide à l'Autorité palestinienne.

M. ABDOU SALAM DIALLO, Président du Comité spécial des droits inaliénables du peuple palestinien, a rappelé aux membres du Conseil de sécurité que la situation à Gaza s'était détériorée ces derniers jours. Il a déploré la non-application de sa résolution 1860, qui condamne vivement, a-t-il souligné, toute attaque contre des civils. Le Président du Comité spécial a appelé à une cessation des

tirs aveugles de roquettes, les assassinats ciblés ou encore les frappes militaires. Ces actes risquent de déclencher la spirale de la violence et de provoquer un conflit meurtrier, a-t-il prévenu. À cet égard, il a demandé aux 15 membres du Conseil de tenir leur promesse de redoubler d'efforts en ce qui concerne la prévention des conflits armés en prenant des mesures idoines visant à stabiliser la région et empêcher de nouvelles hostilités.

Ces dernières années ont été marquées par les efforts de l'Autorité palestinienne à renforcer ses institutions, réformer ses finances, ainsi que restaurer la primauté du droit et de l'ordre public, a souligné M. Diallo. Pour autant, il a plaidé auprès des membres du Conseil pour une assistance accrue de l'Autorité palestinienne en vue de consolider ces acquis, dans un contexte où la crise économique venait mettre à mal ces avancées et provoquer des troubles sociaux au sein des Palestiniens. C'est dans cette optique que le Comité a proposé que de nouvelles portions de la Cisjordanie dont 60% du territoire est occupé par Israël, soient rapidement placées sous le contrôle palestinien car, a-t-il dit, elles sont susceptibles de garantir la bonne santé de l'économie palestinienne. En outre, le Président du Comité spécial est d'avis que le relèvement du statut de la Palestine au sein de l'ONU pourrait revitaliser le processus politique et mettre en œuvre la solution des deux États tel que mentionné par le Secrétaire général dans son dernier rapport sur la situation au Moyen-Orient. Se faisant l'écho des conclusions des membres du jury du Tribunal Russell sur la Palestine, il a indiqué que l'ONU et, par ricochet la communauté internationale, avait échoué à prendre des mesures face aux violations graves d'Israël. Le Comité spécial, a assuré son Président, continuera à mettre tout en œuvre en vue de la matérialisation de la solution prévoyant la cohabitation de deux États vivant en paix dans la sécurité.

M. THOMAS MAYR-HARTING, Chef de la délégation de l'Union européenne, a indiqué que le Président Assad n'avait aucune place dans le futur de la Syrie et fait part de sa vive préoccupation face aux effets déstabilisateurs de la crise syrienne sur les pays voisins. Il a mis en garde contre la militarisation et la radicalisation du conflit en Syrie et souligné la nécessité de protéger les civils, en particulier les groupes vulnérables. Il a plaidé pour l'acheminement sans entraves de l'aide humanitaire dans tous les points du territoire syrien et a rappelé l'inviolabilité des centres de soins médicaux.

Se réjouissant du renforcement de la Commission internationale d'enquête sur la Syrie, qui a vu la nomination de deux nouveaux membres, M. Mayr-Harting a souligné la nécessité de collecter les éléments de preuve sur les violations graves des droits de l'homme en vue d'un renvoi de la situation en Syrie devant la Cour pénale internationale. Indiquant que l'Union européenne avait adopté aujourd'hui des sanctions supplémentaires contre la Syrie, il a exhorté tous les Syriens à se dissocier de la politique répressive du régime syrien afin d'ouvrir la voie à une transition politique.

Concernant le conflit au Moyen-Orient, il a tenu à souligner le rôle central du Quatuor et exhorté les donateurs internationaux à honorer leurs engagements vis-à-vis de l'Autorité palestinienne, afin qu'elle puisse mener à bien ses réformes. Les négociations directes entre les parties, sur la base de paramètres crédibles, tels que ceux contenus dans la Déclaration du Quatuor du 23 septembre 2011, restent le meilleur moyen d'aller de l'avant, a affirmé M. Mayr-Harting. Il a plaidé pour une cessation immédiate des colonies de peuplement dans les territoires palestiniens occupés et appelé Israël à un contrôle accru de l'Autorité palestinienne sur la zone C. Le développement économique de cette zone est crucial pour la viabilité du futur État palestinien, a conclu le délégué de l'Union européenne.

M. AHMED AL-JARMAN (Émirats arabes unis) a condamné les spoliations et la colonisation menées par Israël dans les territoires palestiniens qui sapent tout effort de parvenir à un règlement. Il a appelé le Conseil de sécurité à se conformer à son mandat, en exhortant l'État hébreu à mettre un terme à une politique dangereuse, afin de créer un environnement propice à un processus de paix susceptible de parvenir à la configuration souhaitée par la communauté internationale, à savoir deux États vivant côte à côte. Les Émirats arabes unis appuient l'adhésion de la Palestine à l'ONU et ce dès que possible. Ils appellent Israël à mettre un terme au blocus de la bande de Gaza, à lever ses barrages et à cesser l'incarcération de Palestiniens dans des conditions inhumaines.

S'agissant de la Syrie, le représentant a estimé que la crise ne pourra être réglée que par un transfert harmonieux du pouvoir. Il a réitéré l'appui de son pays aux efforts de M. Brahimi. Les Émirats arabes unis, a-t-il poursuivi, sont favorables à la convocation d'une conférence internationale pour une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient et appellent Israël à adhérer au Traité sur la non-prolifération (TNP). En outre, les Émirats appellent la République islamique d'Iran à se plier à ses obligations en vertu de son appartenance à ce Traité, afin de rassurer le monde sur ses intentions pacifiques.

Mme YUSRA KHAN (Indonésie) a regretté l'absence de progrès dans le processus de paix israélo-palestinien, en réaffirmant l'appui de son pays à la solution de deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, sur la base du principe de terre contre la paix et conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, à la Feuille de route du Quatuor et à l'Initiative de paix arabe. Il

serait souhaitable que les deux parties fassent des progrès en ce sens, avec l'aide de la communauté internationale, a estimé la représentante. À ce titre, elle a dénoncé les activités de peuplement illégales dans la mesure où elles n'indiquent aucune volonté d'aller dans le sens des Palestiniens qui appellent à des négociations justes et réalistes. Ces colonies de peuplement ne font que contribuer au morcèlement de la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, et compliquer toute possibilité de négociation, s'est-elle expliquée. Elle a également dénoncé la poursuite de la construction du « mur de séparation » et le blocus israélien de la bande de Gaza.

Mme Khan a également réitéré le soutien de sa délégation à la requête faite, l'an dernier, par le Président Abbas, pour que la Palestine devienne membre à part entière des Nations Unies, ainsi qu'à sa demande, cette année, de devenir État observateur non membre. Par ailleurs, l'Indonésie est d'avis que la solution à deux États ne peut être envisagée sans aborder les questions politiques liées aux relations entre Israël et la Syrie d'une part, et Israël et le Liban, d'autre part. Ainsi Israël devrait se retirer entièrement du Golan et des territoires libanais occupés, a précisé la représentante. Abordant la situation actuelle en Syrie, elle a lancé un appel pour que les violences cessent et pour que le Conseil de sécurité adopte une position unifiée et agisse de manière décisive pour reprendre le contrôle de la situation, conformément au mandat que lui a conféré la Charte.

M. ZEID RA'AD ZEID AL-HUSSEIN (Jordanie) a critiqué la politique du fait accompli menée par Israël dans les territoires occupés palestiniens. Il n'y a rien de plus intolérable que de dire au peuple palestinien qu'il est une exception à la justice internationale, a-t-il déclaré. Apportant le soutien de son pays à la reprise de pourparlers directs, il a exhorté Israël à cesser les activités d'implantation de colonies et a espéré que les élections américaines fourniront l'occasion d'aller de l'avant dans la résolution négociée du conflit israélo-palestinien.

Le bain de sang en Syrie ne peut être passé sous silence, a affirmé le délégué, qui a indiqué que son pays prenait toute sa part dans les lourdes tâches d'assistance aux réfugiés syriens. Il a prévenu que si la souveraineté de la Jordanie était violée, tous les mécanismes internationaux disponibles seraient utilisés pour y remédier.

M. GEIR O. PEDERSEN (Norvège) a salué les changements historiques survenus dans le monde arabe, en particulier en Tunisie, en Égypte et en Libye et qui ont permis de renverser les dictateurs installés depuis longtemps et de les remplacer par des gouvernements représentatifs. Il a appelé la communauté internationale à poursuivre ses efforts en vue de fournir un soutien politique et économique à ces pays.

S'agissant de la situation en Syrie, M. Pedersen a indiqué que la population avait protesté de manière pacifique pour obtenir davantage de dignité, de liberté et un changement démocratique. Cet appel s'est transformé en une répression militaire brutale, a-t-il déploré, alors que chaque gouvernement a la responsabilité de protéger sa population. Le conflit en Syrie, qui est en train de s'étendre aux pays voisins, déstabilise la région, notamment à la frontière turco-syrienne, a-t-il prévenu. Il a également condamné les violences faites à la population syrienne, y compris les violences sexuelles et les actes de torture. Alors que le niveau de violence s'intensifie, le représentant a estimé qu'il était urgent de proposer une transition politique, qui répond aux attentes de la population et qui apporte la stabilité dans le pays.

Un tel plan, a-t-il ajouté, a été approuvé par plusieurs pays lors de l'Assemblée générale. Toutefois, il est urgent que le Président Assad cède le pouvoir et que l'opposition politique s'unisse autour d'une Feuille de route en faveur de la paix. Par ailleurs, M. Pedersen a regretté l'impasse dans laquelle se trouve le conflit israélo-palestinien, estimant qu'il était temps de trouver une solution qui passe par la création de deux États. Le 23 septembre dernier, la Norvège a une fois de plus accueilli le Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens. Avant la fin de l'année, l'Autorité palestinienne va faire face à un déficit d'au moins 400 millions de dollars, a-t-il prévenu, en souhaitant que cette Autorité palestinienne ne soit pas transformée en un « client fidèle » de la communauté des donateurs.

Reconnaissant qu'Israël avait pris des mesures pour faciliter la croissance de l'économie palestinienne, il a réclamé des mesures supplémentaires pour améliorer l'accès à la Cisjordanie, à la bande de Gaza et à Jérusalem-Est. En tant que Président du Comité spécial de liaison, la Norvège exhorte les donateurs à honorer leurs engagements et à poursuivre leur assistance en vue d'une économie palestinienne viable qui soutienne ces institutions publiques.

Pour Mme BYRGANYM AITIMOVA (Kazakhstan), qui s'exprimait au nom de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), « l'intransigeance d'Israël et ses politiques unilatérales ne manqueront pas de saper la solution à deux États et d'aggraver l'instabilité régionale ». Elle a estimé impératif pour la communauté internationale d'assumer un rôle efficace et constructif pour corriger une situation en constante détérioration. Parmi les politiques unilatérales d'Israël, la représentante a dénoncé la

poursuite des activités de peuplement, la construction du mur de l'« apartheid », l'expulsion des Palestiniens et le « siège de Gaza ». Constatant les projets tangibles que l'Autorité palestinienne a été en mesure de faire, avec l'aide de la communauté internationale, en termes de mise en place des institutions d'un « potentiel État palestinien indépendant », elle a estimé qu'il n'en restait pas moins que l'occupation israélienne est un défi majeur au développement durable et à la prospérité de la Palestine. Elle en a voulu pour preuve le prix imposé à la Palestine du fait de l'occupation par Israël de la zone C qui couvre 60% de la Cisjordanie. À cet égard, la représentante a évoqué le chiffre de 7 milliards de dollars par an qui correspondrait aux pertes économiques palestiniennes qui résultent directement de cette occupation.

Fort de ce constat, Mme Aitimova a estimé que la communauté internationale devait rester aux côtés des Palestiniens afin de soutenir la consolidation de leurs institutions et leur croissance économique. Elle a ajouté que la crise fiscale actuelle pouvait mettre en danger l'existence même des institutions de l'Autorité palestinienne. Par conséquent, l'OCI estime qu'il est grand temps que la communauté internationale prenne des mesures urgentes pour lever les restrictions imposées par Israël et aider le peuple palestinien à faire face aux défis qu'il doit relever du fait de l'occupation israélienne. Ainsi, l'OCI préconise, d'une part, des investissements dans les domaines politique et économique, et, d'autre part, des actions concrètes pour « libérer l'économie palestinienne de l'hégémonie israélienne » et permettre au peuple palestinien d'exercer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance grâce à un État souverain, avec Jérusalem-Est pour capitale.

M. HUSSEIN HANIFF (Malaisie) a déclaré que la situation au Moyen-Orient, et particulièrement la question non résolue de Palestine, continuait d'être le problème central du maintien de la paix et de la sécurité internationales. On ne peut demeurer les bras croisés face à la détérioration de la situation, a-t-estimé. La Malaisie est d'avis que la communauté internationale doit, de manière unanime, exiger la fin du blocus de la bande de Gaza et de la colonisation de la Cisjordanie par Israël. La Malaisie est aussi préoccupée par la volonté d'Israël de diviser la mosquée Al-Aqsa qui est un lieu saint non seulement pour les musulmans mais aussi pour les chrétiens.

S'agissant par ailleurs de la Syrie, la Malaisie, a confirmé le représentant, se félicite de la nomination de M. Lakhdar Brahimi qui est susceptible de permettre aux parties au conflit de s'engager de manière significative dans la recherche d'une solution. Elle appelle par ailleurs la Syrie et la Turquie à faire preuve de retenue. Elle soutient le retour de la souveraineté syrienne sur le Golan et de la souveraineté libanaise sur l'ensemble de son territoire. Enfin, la Malaisie rappelle au Conseil que son incapacité à faire appliquer ses résolutions avait encouragé la puissance occupante à continuer de défier l'opinion mondiale. Il est temps de prendre des décisions difficiles, a conclu le représentant, qui a demandé combien de temps il faudrait encore pour prendre une décision sur l'admission de la Palestine à l'ONU alors que la majorité des États Membres y est favorable.

Mme JENNY LALAMA (Équateur) a souligné la nécessité de faire respecter le droit international pour le règlement durable du conflit israélo-palestinien, avant de vivement critiquer l'immunité dont jouit Israël à cet égard. La Charte des Nations Unies insiste sur le droit des peuples et non sur ceux des États, a-t-elle poursuivi. Rappelant que la promotion de l'état de droit incombait aux États comme aux organisations internationales, elle a critiqué l'inertie du Conseil sur le dossier palestinien, ce qui le rend complice dans une certaine mesure des agissements de l'État israélien. Enfin, elle a apporté le soutien de son pays aux initiatives visant à l'élévation du statut de la Palestine au sein des Nations Unies.

M. ABDALLAH YAHYA A. AL-MOUALLIMI (Arabie saoudite) a déploré le silence de la communauté internationale face à la politique israélienne et demandé le retrait de tous les territoires occupés, y compris le Golan arabe syrien, les fermes de Chebaa et toute autre portion du territoire libanais. Il a constaté qu'Israël n'avait non seulement jamais renoncé à son abus de position mais qu'il prenait désormais les lieux saints pour cible, citant des atteintes récentes à la mosquée Al-Aqsa. Il a estimé que l'on faisait face à une volonté de détruire l'Esplanade des mosquées et à un cancer qui se propage et menace la viabilité du projet de deux États. On est en face en effet à une volonté de modifier la réalité géographique et démographique sur le terrain, a estimé le représentant qui a demandé à tous les États Membres de renforcer le statut de la Palestine en en faisant un État. Israël doit enfin accepter de négocier de bonne foi la création d'un État palestinien indépendant. Après avoir appuyé la convocation d'une conférence sur la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient, le représentant a évoqué la situation en Syrie.

Il a dénoncé l'attitude arrogante du régime de Damas, qui voit tout opposant comme un ennemi à anéantir. L'option militaire, a-t-il prévenu, ignore que c'est le « destin » qui déterminera l'issue d'une situation par laquelle le peuple compte faire entendre sa voix. Le régime syrien doit comprendre que le moment est venu de laisser la place car il ne peut imposer sa voix sur « les os et les squelettes » de son peuple, a aussi prévenu le représentant qui a appelé la communauté internationale à accroître son soutien au peuple syrien, en traduisant notamment en justice les responsables des massacres. Enfin, il

s'est dit inquiet de la poursuite du programme nucléaire iranien. Si tout pays a le droit d'exploiter l'atome de manière pacifique, il doit le faire sous l'égide de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), a tranché le représentant, en demandant à l'Iran de négocier en toute bonne foi et à toutes les parties de s'abstenir de proférer des menaces.

M. ABULKALAM ABDUL MOMEN (Banladesh) a indiqué que la politique de destruction menée par Israël dans les territoires palestiniens occupés ne faisait qu'aggraver la situation socioéconomique déjà déplorable des Palestiniens. Il a apporté l'appui de son pays à l'invitation faite au Conseil de sécurité de se rendre dans ces territoires. Il a exhorté Israël à lever le blocus de Gaza, l'histoire montrant que les murs et les blocus finiraient un jour par tomber. Apportant son soutien à la demande de la Palestine de devenir un État observateur non membre des Nations Unies, il a souligné le manque de vigueur des initiatives visant à sortir le processus de paix de l'impasse. L'Union européenne, maintenant qu'elle a reçu le prix Nobel de la paix, a encore davantage de responsabilités dans l'instauration de la paix et de la sécurité au Moyen-Orient, a-t-il conclu.

M. PALITHA KOHONA (Sri Lanka) a estimé que le conflit israélo-palestinien était au cœur de toutes les tensions au Moyen-Orient et devait être résolu de manière urgente afin de parvenir à une paix significative dans la région. Ce conflit qui perdure, prive d'espoir le peuple palestinien, a-t-il dit. Il a d'ailleurs regretté que le processus de paix, qui avait été accueilli avec tant d'enthousiasme, se trouve désormais dans une impasse et que les tensions se poursuivent. À cet égard, M. Kohona a jugé essentiel de mettre fin aux tensions, ce qui passe, selon lui, par la fin des activités de colonisation. Il a rappelé que le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, le Conseil des droits de l'homme et le Conseil économique et social, ainsi que la Cour internationale de Justice avaient souhaité la fin de ces activités de peuplement et avaient mis l'accent sur leur caractère illégal. Il s'est également dit préoccupé par les pratiques israéliennes de démolition de maisons palestiniennes.

M. Kohona a mis l'accent sur la situation humanitaire préoccupante des Palestiniens. Il a indiqué qu'en juillet dernier, en sa qualité de Président du Comité spécial de l'ONU sur les pratiques israéliennes, il avait détaillé quelques unes de ces pratiques « inacceptables ». S'agissant de la bande de Gaza, Il a qualifié la situation « d'insoutenable ». Alors que cette partie du territoire est toujours coupée politiquement du reste de la Cisjordanie, le représentant a rappelé que le blocus de la bande de Gaza vient d'entrer dans sa sixième année, avec comme corollaire une dépendance économique et humanitaire.

La création d'un État indépendant de Palestine, vivant côte à côte et en paix avec l'État d'Israël, ne sera possible sans l'engagement actif des deux parties. M. Kohona a salué les efforts de l'Autorité palestinienne dans le renforcement de ses institutions, en dépit des contraintes politiques et économiques qui lui sont imposées. Il a exhorté les États Membres à continuer d'appuyer le peuple palestinien dans sa démarche pour devenir membre de l'Organisation.

Mme GRÉTA GUNNARSDÓTTIR (Islande) a indiqué que d'autres forces décideront de l'issue de la crise syrienne si la paralysie du Conseil de sécurité sur ce dossier se prolongeait. Cela n'est pas de bon augure pour le peuple syrien, a-t-elle poursuivi, ajoutant que le Conseil était devenu un obstacle aux efforts internationaux pour le règlement de la crise. Elle a en conséquence plaidé pour la réforme du Conseil afin qu'il devienne un outil de progrès dans des situations comme la Syrie ou la Palestine, et non plus une entrave.

Elle a exprimé le soutien de son pays à l'élévation du statut de la Palestine au sein des Nations Unies, qu'elle devienne un État Membre à part entière ou un État observateur non membre. Enfin, la déléguée islandaise a vivement critiqué le fait que le Conseil ait décliné l'invitation de se rendre en Palestine pour constater la situation sur le terrain. Le Conseil est jugé sur les actions qu'il prend mais aussi sur celles qu'il ne prend pas, a-t-elle conclu.

M. LE HOAI TRUNG (Viet Nam) a déclaré qu'il y avait unanimité sur le fait que le Moyen-Orient faisait face à des développements d'une complexité sans précédent, ces deux dernières années. Il est donc de l'intérêt de tous de promouvoir le dialogue et la coopération afin de réduire les effets néfastes de ces développements et de renoncer à l'usage ou à la menace de la violence et de la force. Le Viet Nam réitère son soutien de principe à la lutte courageuse et aux droits du peuple palestinien depuis plus de 60 ans. Le principe de la terre contre la paix doit figurer parmi les principes sur lesquels conduire le processus de paix, a estimé le représentant. Pour parvenir à un Moyen-Orient jouissant d'une atmosphère de confiance mutuelle, de paix et de coexistence, le représentant s'est félicité de la conférence prévue en Finlande sur la création d'une zone exempte d'armes nucléaires.

M. MESHAL HAMAD M. J. AL-THANI (Qatar) a estimé que le Conseil n'était pas à la hauteur de la confiance placée en lui par les États Membres alors que règne un manque patent de volonté politique de promouvoir le processus de paix. Évoquant la situation sur le terrain, il a appelé Israël à renoncer à la judaïsation de la Ville sainte. Jérusalem doit rester arabe, musulmane et

chrétienne, avec ses mosquées et ses églises. Il ne peut y avoir d'État palestinien sans Jérusalem, a encore estimé le représentant. Le retrait d'Israël de tous les territoires occupés en Palestine, au Golan syrien et au Liban est aussi un préalable à une solution.

Le Qatar, a poursuivi le représentant, est épouvanté par la répression menée par le régime syrien, constatant que celui-ci a même recours aux sous-munitions pourtant prohibées. Une telle politique constitue une incitation à un conflit ethnico-religieux, a déploré le représentant, en appelant le Conseil de sécurité à fournir tout type d'appui au peuple syrien, en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Toutes les couches de la population syrienne doivent participer à la solution, ce qui n'est pas contradictoire avec l'exercice de pressions sur le régime pour qu'il respecte les engagements auxquels il a souscrit. Enfin le représentant a appuyé les efforts actuels de M. Brahimi pour faire émerger une solution politique sous les auspices des Nations Unies.

M. TALAIBEK KYDYROV (Kirghizistan) a appelé à un cessez le feu immédiat en Syrie et a exhorté la communauté internationale à créer les conditions propices à la mise en place d'un dialogue national approfondi dans l'intérêt de tous les Syriens. L'attention portée à la Syrie ne doit pas entraver les efforts pour mettre fin à l'impasse du processus de paix au Moyen-Orient, a-t-il fait valoir, appelant de ses vœux la poursuite du processus visant à l'instauration de deux États vivant côte à côte au Moyen-Orient. Rappelant que le Quatuor avait la confiance de la communauté internationale, il a invité ce premier à redoubler d'efforts afin de parvenir à une solution négociée mutuellement acceptable par les deux parties. Enfin, il a indiqué qu'il était temps que les Nations Unies se prononcent sur le statut de la Palestine en leur sein, qu'elle devienne un État Membre à part entière ou un État observateur non membre.

M. MOHAMMAD KHAZAEI (République islamique d'Iran), au nom du Mouvement des non alignés, a déploré l'échec de toutes les parties prenantes, y compris du Quatuor, pour faire avancer le processus de paix au Moyen-Orient, et ce en raison de la politique obstructionniste menée par Israël. Il a ensuite souligné les actes de vandalisme dans les lieux saints, les attaques racistes et les démolitions de maisons qui ont cours dans les territoires occupés palestiniens, avant de vivement critiquer les activités d'implantation illégales menées par les colons israéliens. Il a également déploré la détérioration des conditions de vie des milliers de prisonniers palestiniens détenus en Israël.

L'intensification des attaques menées par Israël, la puissance occupante, contre la bande de Gaza menace de déclencher un nouveau cycle de violences, a-t-il prévenu, appelant à la fin du blocus de Gaza qui est entré dans sa sixième année. Exhortant de nouveau le Conseil de sécurité à s'emparer de la situation dans les territoires occupés palestiniens, M. Khazaei a conclu son intervention en apportant le soutien du Mouvement des non-alignés aux efforts de réconciliation en cours entre les différentes factions palestiniennes.

Parlant en sa capacité nationale, il a indiqué que toute intervention étrangère en Syrie ne ferait qu'aggraver la situation. La mise en place d'un dialogue politique inclusif ne pourra commencer que lorsque les violences auront cessé, a-t-il poursuivi. Il n'a pas oublié de mentionner les autres menaces à la stabilité régionale que sont la présence de groupes terroristes et les capacités nucléaires d'Israël.

M. GARY QUINLAN (Australie) a estimé que « le statu quo dans le processus de paix au Moyen-Orient est tout simplement intenable », à une époque de grands changements dans le monde arabe. Le statu quo ne produira ni la paix et ni la sécurité que méritent les Palestiniens, les Israéliens et tous les peuples de la région, a-t-il averti. « Les perspectives d'une paix négociée sur la base d'une solution à deux États sont en train de disparaître ».

L'Australie est depuis longtemps un ami du peuple palestinien, a rappelé M. Quinlan. Les Palestiniens doivent pouvoir exercer leur droit à l'autodétermination et vivre dans leur propre État, à côté d'un Israël sécurisé, a-t-il ajouté. « Un État palestinien ne doit pas seulement être indépendant, il doit être viable et continu ». Les activités des colonies de peuplement en Cisjordanie doivent donc cesser. L'Australie est également opposée à la légalisation des avant-postes.

Le représentant s'est félicité des progrès réalisés par le Président Mahmoud Abbas et le Premier Ministre Salam Fayyad pour créer les institutions nécessaires à un État palestinien. Toutefois, ces progrès sont menacés par la crise financière que traverse l'Autorité palestinienne. Il faut que la communauté internationale continue d'appuyer l'Autorité.

Abordant la tragédie humanitaire en Syrie, M. Quinlan s'est dit très préoccupé par le fait que le Conseil de sécurité n'a pas été en mesure d'adopter une résolution en vertu du Chapitre VII de la Charte pour menacer de « conséquences réelles » le Président Assad en cas de non-respect des résolutions 2042 et 2043.



M. JORGE VALERO BRICEÑO (Venezuela) a appuyé la déclaration à la presse du Conseil de sécurité qui a condamné les récentes attaques terroristes à Alep, en Syrie. Il a en revanche mis en garde contre la tentation d'intervenir militairement en Syrie, rappelant le précédent libyen qui a fait des centaines de morts sous prétexte d'instaurer la paix et la démocratie. Il a dénoncé les États Membres qui cèdent au Gouvernement israélien, une menace à la paix et à la sécurité internationales. Il les a accusés d'un interventionnisme militaire au service de visées colonialistes et expansionnistes. Il s'agit, a dit le représentant, d'une violation du droit à l'autodétermination, ce « bon terrorisme » pour s'approprier les ressources naturelles d'autrui. Le Gouvernement vénézuélien a mis en garde contre le risque d'armer des groupes terroristes, a ajouté son représentant.

L'un des plus grands périls de la région est la puissance nucléaire israélienne, a aussi prévenu le représentant. Ceux qui parlent de paix de manière cynique sont aussi ceux qui soutiennent une puissance qui a refusé de signer le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et d'accepter l'inspection de ses sites litigieux. C'est là que se trouve la plus grande menace dans la région du Moyen-Orient, a insisté le représentant en jugeant déplorable de prétendre oublier la principale cause des périls dans la région: la politique expansionniste israélienne.

M. RIADH BEN SLIMAN (Tunisie) a rappelé l'impasse totale dans laquelle se trouve le processus de paix au Moyen-Orient. Ce statu quo a des conséquences graves pour la population palestinienne, mais aussi pour la région qui connaît, en raison de l'intransigeance israélienne, une instabilité perpétuelle, a-t-il fait valoir. Cette situation fait le lit des extrémistes du monde entier, a-t-il expliqué, qui pensent que le Jihad est désormais le seul moyen de mettre fin aux souffrances du peuple palestinien. Le délégué tunisien a plaidé pour de nouvelles approches susceptibles de ramener l'espoir parmi le peuple palestinien et de revitaliser le processus de paix en vue de la mise en place de deux États vivant dans la paix et la sécurité au Moyen-Orient.

L'implantation illégale de colonies dans les territoires occupés s'inscrivent dans le droit fil du désengagement d'Israël du processus de paix, a-t-il affirmé, ajoutant que la solution de deux États s'éloignait de ce fait. Il a exhorté les Nations Unies à se montrer à la hauteur de leurs responsabilités historiques vis-à-vis du peuple palestinien en remettant le processus de paix sur les rails et en renforçant le statut de la Palestine au sein de l'ONU.

M. ERTUĞRUL APAKAN (Turquie) s'est félicité de la prise de position du Conseil de sécurité après le bombardement du territoire turc par les forces syriennes, le 3 octobre dernier. Il a rappelé que le nombre de Syriens ayant choisi de se réfugier dans son pays avait dépassé les 100 000 personnes. La Turquie, a-t-il rappelé, a toujours affirmé que le terrorisme ignorait frontières et religions. Après avoir présenté ses condoléances aux États-Unis pour la mort de l'Ambassadeur américain à Benghazi, en Libye, il a évoqué la situation dans les territoires palestiniens occupés.

Il a condamné la poursuite de la colonisation, une violation du droit international qui remet en question la solution des deux États. Il a rappelé que tout récemment le Comité spécial de liaison avait déploré les entraves mises au développement des territoires palestiniens et à la croissance du secteur privé en particulier, alors qu'il s'agit de l'une des conditions de l'édification d'un État indépendant viable. La Turquie, a réaffirmé le représentant, appuie toute initiative de l'Assemblée générale qui permettrait de relever le statut de la Palestine aux Nations Unies. Cette adhésion n'est pas la déclaration d'indépendance d'un État qui a de toute façon déjà été reconnu par 133 États, a-t-il dit. Il s'agit de la mise en conformité institutionnelle avec une réalité déjà existante. Le temps est venu pour les Nations Unies de s'aligner sur les décisions prises il y a déjà 65 ans, a-t-il conclu.

M. GUILLERMO E. RISHCHYNSKI (Canada) a mis l'accent sur la nécessité pour le Conseil de sécurité de prendre des mesures appropriées vis-à-vis de la Syrie. La poursuite des violences, l'aggravation de la crise humanitaire et la menace croissante à la stabilité de la région constituent, selon lui, clairement un cas dans lequel le Conseil de sécurité doit démontrer sa responsabilité fondamentale de maintenir la paix et la sécurité internationales. « Il est regrettable que le Conseil de sécurité reste paralysé après plus d'un an et de demi du déclenchement de cette crise », a-t-il tancé. Le Canada continue d'appeler à un cessez-le-feu immédiat et complet qui mènera à une transition politique dirigée par les Syriens.

Le représentant a cependant averti qu'« Assad ne cessera pas volontairement la brutale campagne de massacre qu'il a lancée contre son propre peuple », et que, par conséquent, il fallait que tous les pays fassent pression sur la Syrie pour « qu'Assad cède sa place ». Pour le représentant, il ne fait pas de doute que tant que le Conseil de sécurité n'adoptera pas des mesures contraignantes et rigoureuses, ceux qui veulent protéger le régime d'Assad avec le sang des Syriens bénéficieront de la couverture politique légale qu'offre cette impasse. Ainsi, le Canada demande au Conseil de sécurité d'imposer des sanctions contraignantes et un embargo sur les armes. Le Canada s'est d'ores et déjà employé à demander aux pays voisins de la Syrie d'arrêter le transfert des armes et autres outils de guerre vers le régime d'Assad, a précisé le représentant.

Abordant la menace iranienne liée à ses activités nucléaires, son bilan « épouvantable » en matière des droits de l'homme et son interférence hégémonique partout au Moyen-Orient, le représentant a expliqué que pour son gouvernement « c'est le régime iranien qui pose la plus grande menace à la paix et à la sécurité mondiales ». Il a fait part de ses préoccupations face à l'ingérence persistante de l'Iraq en Iraq, « un pays qui lutte pour se reconstruire après des années sous le régime brutal de Saddam ». Il a exhorté les responsables iraqiens de continuer à affirmer leur souveraineté « chèrement acquise ».

En ce qui concerne le conflit israélo-palestinien, il a appuyé les efforts des États-Unis et du Quatuor et salué leurs tentatives continues d'encourager les parties à reprendre des négociations directes, sans délai ni condition préalable. Il a souligné que le Canada s'opposerait à toute résolution unilatérale de l'Assemblée générale car, selon lui, « cela rendrait la reprise des pourparlers de paix encore plus difficile ». Toute solution de deux États doit être négociée et mutuellement acceptée par les deux États, a-t-il encore précisé ajoutant qu'une résolution des Nations Unies nuirait au rétablissement de la confiance. Il faut plutôt encourager les Palestiniens à reprendre les pourparlers de paix.

M. AHMED SAREER (Maldives) a estimé que la question de la violence et de l'effusion de sang en Syrie était au centre de toute discussion sur la situation politique actuelle au Moyen-Orient. Il a relevé que l'aggravation des tensions le long de la frontière turque menaçait l'ensemble de la région et a engagé toutes les parties prenantes à œuvrer en faveur de la paix et de la stabilité. Le représentant a notamment argué que le désarmement et la non-prolifération dans les régions touchées par le conflit syrien seraient un pas important en faveur de la paix dans la région.

M. Sareer s'est ensuite félicité du déroulement des dernières élections présidentielles en Égypte et de l'évolution démocratique dans la région, avertissant cependant que son pays ne saurait appuyer une transformation politique obtenue par la violence. Le représentant a également appelé à la reconnaissance de l'État de Palestine, avançant qu'une telle reconnaissance n'entraverait en rien les pourparlers de paix mais renforcerait au contraire l'obtention d'une « solution concrète ».

M. JAMAL FARES ALROWAIEI (Bahreïn) a déploré le manque de progrès dans le processus de paix au Moyen-Orient, dont il a espéré qu'il aboutisse à la mise en place d'un État palestinien avec Al-Qods comme capitale. Il a appelé à la levée du blocus de Gaza et a invité Israël à se retirer de tous les territoires arabes qu'il occupe. La solution de deux États est la seule qui permette une paix durable au Moyen-Orient, a-t-il poursuivi, ajoutant que l'Initiative de paix arabe était l'un des fondements de cette solution. Affirmant que l'intransigeance israélienne ne faisait que saper la solution de deux États, il a conclu son intervention en exhortant le Conseil à redoubler d'efforts afin de sortir le processus de l'impasse.

Reprenant la parole en fin de séance, le représentant d'Israël a regretté que ce débat sur le Moyen-Orient ait, une nouvelle fois, donné lieu à « un concours d'erreurs et d'absurdités ». Il a salué à cet égard la « performance » du délégué libanais qui a oublié de mentionner la résolution 1559 relative au désarmement du Hezbollah. « Le fait que le Hezbollah a fait du Liban un avant-poste de l'Iraq peut expliquer cet oubli », a-t-il conclu.

\* \*\*\* \*

---

À l'intention des organes d'information • Document non officiel